

PLAN AMBITION CHEVAL

DÉMOCRATISATION DE L'ÉQUITATION

Rapport N° 03-5-2751

Exposé des motifs :

La pratique de l'équitation a longtemps été élitiste. L'installation des centres équestres sur tout le territoire a contribué à la démocratisation de cette pratique. Néanmoins, certains publics, issus de familles à revenus modestes en sont exclus. L'agence ideactiv a fait une étude géo marketing du profil des licenciés FFE et a relevé que les pratiquants appartiennent majoritairement à des foyers CSP++ et vivent dans des zones péri-urbaines aisées.

Ainsi, nous proposons que l'aide régionale soit majorée pour les centres équestres proposant des stages à destination des publics éloignés en partenariat par exemple avec la CAF, les CCAS ou les structures d'éducation populaire.

Par ailleurs, l'attribution d'une aide de 1000€ par centre équestre peut s'apparenter à du saupoudrage et aider des grandes structures qui n'ont pas besoin d'argent public. Nous proposons de flécher cette aide vers les centres équestres plus petits, ceux qui dégagent moins de 50 000€ d'excédent brut d'exploitation (EBE) annuel.

Dispositif :

Modifier le point 1.3 comme suit :

1.3) D'approuver, pour répondre à cette ambition, la mise en place du Plan régional Ambition Cheval (volet élevage et volet hors élevage) dont le projet est joint en annexe 1 modifiée comme suit (...)

Modifier l'annexe 1, 2. Modalités d'interventions volet hors élevage, 1. Aide à l'achat de matériel dans les centres équestres (page 21)

Montant d'aide :

- **1000 €/centre équestre dégageant moins de 50 000 d'€ d'EBE par exercice/an**
- **Jusqu'à 4000€/centre équestre affilié à une fédération handisport ou de sport adapté**
- **Jusqu'à 4000€/centre équestre proposant des stages pour les publics les plus éloignés en lien avec la CAF, les CCAS, les structures d'éducation populaire.**